



Questions d'histoire

Histoire ancienne

LE MONDE GREC ET L'ORIENT DE 404 À 200 AVANT NOTRE ÈRE

Le règne d'Alexandre le Grand marque une extension majeure du monde grec en direction de l'Orient, entendu ici comme l'ensemble des territoires de l'empire perse achéménide. À la suite de la conquête, l'hellénisme se diffuse et se transforme à la faveur de la rencontre avec d'autres cultures et d'autres peuples. Néanmoins, les prémices de ce mouvement remontent aux décennies qui précèdent le règne d'Alexandre, caractérisées par l'attrait des Grecs pour l'Orient et les interactions de tous ordres entre ces deux mondes. C'est pourquoi le programme s'affranchit de la distinction, traditionnelle dans l'historiographie, entre période classique et période hellénistique.

Le programme débute à la fin de la guerre du Péloponnèse, qui marque la fin du monde bipolaire du V^e siècle centré sur l'affrontement entre Sparte et Athènes. Au cours des décennies suivantes, l'empire perse achéménide joue un rôle nouveau dans le monde grec, dans une période de rivalité et de lutte pour l'hégémonie entre les cités grecques les plus puissantes. Par la suite, dans un contexte de retrait relatif de l'empire perse, le royaume de Macédoine devient la puissance dominante du monde grec sous le règne de Philippe II ; son fils Alexandre III conquiert les territoires achéménides, le partage de son empire donnant naissance aux royaumes hellénistiques. Le terme du programme est fixé en 200 av. n. è., à la veille de la deuxième guerre de Macédoine. Ce moment marque la première intervention romaine directe dans l'Orient méditerranéen. C'est alors que s'amorcent des bouleversements géopolitiques qui affectent les royaumes ayant dominé le III^e siècle. Le cadre géographique du programme s'étend de la péninsule grecque et de la Cyrénaïque à l'Asie centrale et à la vallée de l'Indus. La partie occidentale du monde grec – à savoir les cités d'Italie du Sud, Sicile, Gaule du Sud et péninsule ibérique – est exclue. La documentation devra être prise en compte dans toute sa diversité : sources littéraires, épigraphiques, papyrologiques, archéologiques et numismatiques.

Sur un plan politique, la période 404-200 av. n. è. se caractérise par le développement de puissances monarchiques. Candidates et candidats devront donc être attentifs à la nature et aux évolutions de la royauté et des pratiques de pouvoir, depuis le règne de Philippe II jusqu'aux rois hellénistiques. Pour autant, le développement des royaumes ne met pas fin à la vitalité des cités. Le programme invite à étudier dans tous ses aspects l'histoire des cités grecques qui ont fait partie de l'empire achéménide avant la conquête, ainsi que celle des nouvelles fondations en Orient à partir d'Alexandre. En ce qui concerne les cités de la péninsule grecque, de la mer Égée et du Pont-Euxin, on se concentrera sur leurs relations avec l'Orient. L'histoire interne de l'empire achéménide en tant que telle ne fait pas partie du programme mais l'organisation générale de l'empire (Grand roi, satrapes et satrapies, levée du tribut) doit être connue.

La guerre constitue un aspect important du programme : les campagnes militaires et leurs conséquences politiques et diplomatiques, les jeux d'alliance et les traités, l'évolution des techniques de guerre seront pris en compte, tout comme la vie et le métier de soldat, le mercenariat, les chefs de guerre, le rôle des garnisons, la place de la guerre dans l'économie et ses conséquences sur les sociétés.

Le programme conduit également à s'interroger sur la nature des relations entre les Grecs et les autres peuples. Celles-ci ne se résument pas à la confrontation mais sont faites d'interactions complexes, incluant des échanges et emprunts réciproques. La diffusion de l'hellénisme commence dès avant la conquête d'Alexandre (langue, arts, monnaie, etc.) dans les régions de peuplement non grec ou mixte situées en bordure de la Méditerranée (Asie Mineure occidentale et méridionale, Chypre, côte syro-phénicienne). Cette diffusion se prolonge dans les institutions civiques, certaines formes d'urbanisme et un modèle d'éducation qui se matérialise dans le gymnase. Durant toute la période, l'hellénisme évolue lui-même au contact d'autres cultures. Les interactions prennent aussi la forme de mobilités, de mariages mixtes, d'intégration, notamment celle des élites à l'appareil d'État – qu'il s'agisse des Grecs dans l'empire achéménide ou des Orientaux dans l'empire d'Alexandre, puis dans les royaumes hellénistiques.



Dans le domaine de la religion, si les cultes grecs se diffusent en Orient, on s'interrogera sur l'ampleur du phénomène dans les différentes strates des sociétés locales. Par ailleurs, les Grecs s'ouvrent à des cultes venus d'Égypte, d'Asie Mineure et d'ailleurs – certains d'entre eux étant attestés dans les cités grecques avant le règne d'Alexandre – et ces cultes évoluent. On prêtera attention aux aspirations et aux attentes (par exemple, la recherche d'une relation plus personnelle avec les dieux) qui apparaissent dès le lendemain de la guerre du Péloponnèse et auxquelles tentent de répondre les nouveaux cultes. On s'intéressera au cas spécifique du culte royal – culte rendu aux rois dans les cités et culte dynastique mis en place par les rois eux-mêmes – et à ses origines diverses.

Les questions économiques et sociales font également partie du programme. Dès le début du IV^e siècle, des problèmes socio-économiques poussent les Grecs à se tourner vers l'Orient, espace où ils espèrent trouver des terres et d'autres richesses ; parallèlement, des Orientaux sont présents dans le monde grec égéen. On étudiera les formes de colonisation des territoires de l'ancien empire perse, la richesse royale et sa redistribution (notamment à travers l'évergétisme), l'évolution des circuits commerciaux et des échanges monétaires, les différentes échelles de l'économie, du niveau local à l'ensemble du monde grec.

Le programme porte sur un pan important de l'histoire de la Méditerranée, en lien avec les programmes de l'enseignement secondaire, celui de la classe de sixième (« Le monde des cités grecques ») et celui de la classe de seconde (« La Méditerranée antique »). Il met en exergue la figure majeure d'Alexandre le Grand, qui n'est pas seulement un conquérant mais aussi le fondateur d'un monde nouveau. Il invite à prendre conscience de l'existence d'une histoire commune aux États et aux sociétés en contact en Méditerranée orientale.

Histoire médiévale

VILLES ET CONSTRUCTION ÉTATIQUE EN EUROPE DU NORD-OUEST DU XIII^e AU XV^e SIÈCLE (EMPIRE, ANCIENS PAYS-BAS, FRANCE, ANGLETERRE)

Situé au cœur d'une historiographie foisonnante, issue de travaux fondateurs sur les expériences européennes de l'État, le programme d'histoire médiévale invite candidates et candidats à réfléchir au rôle et à la place des villes dans la construction des formes étatiques au sein d'un espace offrant de multiples exemples de centralisation et de décentralisation du pouvoir.

C'est à une vaste réflexion sur la circulation des modèles politiques, envisagée dans la relation réciproque unissant monde des villes et autorité centrale, que s'adosseront les thématiques classiques permettant d'évaluer les modalités d'élaboration des structures et de l'idéologie étatiques. À partir du début du XIII^e siècle, l'affirmation de la puissance économique des villes a contribué à faire d'elles des actrices essentielles dans la transition progressive des cadres féodaux du pouvoir vers des formes complexes et diverses de l'expression de la souveraineté. En privilégiant le dialogue constant qui équilibre coups de force et compromis, la montée en puissance des armatures de l'État en gestation, sous la forme de fédération, de principauté, de royaume et d'empire, sera observée. Les villes, véritables laboratoires politiques, ont pu non seulement éprouver des outils du pouvoir étatique mais également expérimenter un vaste éventail de formes de gestion et d'administration qui, à leur tour, ont inspiré, nourri, orienté les cadres de l'autorité supérieure alors en développement. De ce point de vue, on sera attentif à la diversité des statuts juridiques, à la concentration, la taille ou la mise en réseau de ces villes qui influent sur la qualité du lien avec les rois, les princes, les empereurs et leurs représentants. La fin du XV^e siècle, marquée par la résolution de la guerre de succession de Bourgogne (1482), la mort de Louis XI (1483), la fin de la guerre civile anglaise (1487) et la diète de Worms (1495), propose un terminus *ad quem* qui, dans chaque espace envisagé, correspond à un tournant marqué par l'affirmation des monarchies en France et en Angleterre, la mise en place de nouvelles institutions politiques dans l'Empire et l'entame d'une partition politique inédite pour les anciens Pays-Bas.

Les espaces considérés offrent une large palette des possibles en Europe, depuis les villes autonomes ou auto-administrées des complexes territoriaux décentralisés jusqu'aux bonnes villes inféodées au pouvoir dans les États centralisés. Pour illustrer cette approche kaléidoscopique, l'espace correspondant



à l'Angleterre, aux principautés des anciens Pays-Bas (Flandre, Brabant, Hainaut, Hollande, Zélande, Namur, Liège et Luxembourg), au royaume de France au nord de la Loire, en ajoutant les duchés de Berry et de Bourbon, à la grande principauté de Bourgogne, et à l'Empire (Haute Allemagne, y compris l'espace de la Confédération, la Rhénanie, la Lorraine et la Hanse jusqu'à Lübeck) offrira des études riches et propres à l'histoire comparée que sous-tend ce programme. L'inscription dans l'Europe du Nord-Ouest permet de cibler une *koinè* culturelle, moins marquée que la France méridionale ou l'Italie par l'héritage de la romanité dans le développement de ses structures gouvernementales.

L'Europe du Nord-Ouest ainsi définie s'engage entre XIII^e et XV^e siècle dans une dynamique économique faisant la part belle à une bourgeoisie en mesure de rejoindre les rangs des cadres dirigeants et d'assurer la transmission des usages et des techniques du pouvoir, dans un sens comme dans l'autre. On accordera donc une attention particulière à toutes les modalités de dialogue qui sont au cœur de ces échanges entre villes et États rythmés par les réunions en assemblées, les cérémonies du pouvoir, la circulation de l'information (ambassades, correspondance, manifestes, rumeurs...) et qui forgent la dimension contractuelle du politique. Cette dernière sera envisagée tant du point de vue de l'histoire sociale (circulation des officiers, rôle des courtiers du pouvoir, des diplomates) que de l'histoire institutionnelle abordée par la formalisation d'écrits spécifiques tels les privilèges, les ordonnances, les serments, qui pavent la voie de la constitutionnalisation. Ainsi, on analysera autant les instruments permettant au pouvoir princier ou royal de contrôler les villes que les leviers activés par ces dernières pour peser sur les choix politiques opérés par l'instance supérieure. L'étude ne fera pas l'économie des manifestations violentes, des actes d'opposition, de rupture et d'alerte que sont les émeutes et les révoltes urbaines. À l'autre extrémité du spectre des relations avec l'autorité centrale, les liens privilégiés exprimés dans le cadre des bonnes villes ou des villes libres et impériales seront à considérer.

Les marques de l'autorité supérieure en ville permettront d'aborder la question des résidences, de l'itinérance des princes et de leur cour, de la capitale et de la communication symbolique. L'écriture de l'histoire sera incluse dans la réflexion, dans la mesure où elle manifeste l'ancrage des villes dans une entité politique plus vaste ou, au contraire, magnifie leur liberté. Si les échanges commerciaux ne constituent pas un thème en soi, la puissance économique des villes, à l'origine de l'exercice de leur légitimité politique, et leur participation à l'impôt seront des angles d'observation à prendre en considération. De même, dans un contexte de guerre permanent, qu'il soit international ou interne aux pays concernés par le programme, l'investissement, le positionnement et les choix partisans des villes permettront de saisir, lors des épisodes critiques, combien leur ralliement s'impose comme un enjeu de taille dans les compétitions de pouvoir.

Ainsi défini, ce programme fait écho au thème 2 de la classe de cinquième (« Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident féodal (XI^e-XV^e siècles) : « L'émergence d'une nouvelle société urbaine » et « L'affirmation de l'État monarchique dans le royaume des Capétiens et des Valois »). La ville, flux de ressources et de services, moteur de la mobilité sociale, destin forgé et consolidé par le pacte, « opératrice de mémoire », s'impose pendant toute la période considérée comme un enjeu de médiation et de validation des États en construction, quelle que soit leur forme.

Histoire moderne

LE MONDE DE L'IMPRIMÉ EN EUROPE OCCIDENTALE (VERS 1470 – VERS 1680)

Chinois, Japonais et Coréens maîtrisaient, dès les VII^e-VIII^e siècles, la technique xylographique permettant de produire des ouvrages imprimés sur papier. Le plus ancien livre imprimé composé avec des caractères mobiles qui a été conservé, le *Jikji*, est également une production coréenne de la fin du XIV^e siècle. Vraisemblablement sans connaissance de ces précédents asiatiques, Gutenberg commence à imprimer à Mayence, avec des caractères mobiles en métal, à partir de 1449, et les premiers imprimés européens datent des années 1452-1455. Mais l'imprimerie moderne européenne naît vraiment lorsqu'elle

quitte la vallée du Rhin moyen où elle avait éclo pour connaître une diffusion tous azimuts : à l'aube du XVI^e siècle, l'Europe est couverte d'un semis d'ateliers qui sont très vite soumis à une rude concurrence.

Ce programme invite à étudier les nombreuses composantes et toutes les implications du succès durable de cette nouvelle technique dans l'Europe de la première modernité. L'imprimé est traditionnellement considéré comme l'un des grands phénomènes inaugurant les Temps Modernes. Sa capacité transformative demande à être interrogée sur une multiplicité de terrains que désigne d'emblée la diversité des objets produits au moyen de cette technique. Il y a là tout un monde *des* imprimés : textes et images, livres et placards, images pieuses et déclarations officielles, pamphlets, almanachs, abécédaires, quittances, règlements, sentences de justice, aussi bien que poèmes, journaux, récits de voyages, partitions de musique et ouvrages de science. Une telle étude implique de bien comprendre les modalités de fabrication et de diffusion de tels objets, dont chacun a une histoire propre qu'il importe de connaître, tout comme il convient de maîtriser la configuration de l'objet graphique qu'est l'imprimé. On s'intéressera à la technique de l'imprimerie (l'imprimerie à caractères mobiles est d'abord une innovation qui, d'ailleurs, ne périmé pas immédiatement la xylographie, ni même la copie manuscrite), à l'émergence et à l'évolution des métiers qui lui sont liés, à tous les aspects économiques de cette activité, au travail des hommes du livre qu'ils soient imprimeurs, éditeurs, libraires, ouvriers, etc. : tout un milieu, avec ses règles et ses contraintes gravite autour des presses. Mais au-delà, on s'attachera également à tout ce qui mobilise l'imprimé ou est mobilisé par lui : financiers et protecteurs ; auteurs, dans leur diversité, qui est aussi celle de leurs rapports au monde de l'édition ; lecteurs, bien sûr, qui s'approprient de bien des manières les imprimés achetés ou empruntés, ou bien encore lus pour d'autres ; administrations et pouvoirs, petits et grands, qui mobilisent autant qu'ils encadrent l'imprimé. En ce sens, le monde de l'imprimé est le monde moderne tel qu'il existe avec l'imprimé, et ses multiples usages.

C'est donc bien une histoire totale de l'imprimé que le programme invite à explorer : il s'agit de conduire, à parts égales, une histoire technique, économique, sociale, politique, matérielle, culturelle, religieuse, artistique, etc. de l'imprimé. Au cours des dernières années, l'imprimé a fait l'objet d'analyses renouvelées. Depuis les ouvrages fondateurs d'Henri-Jean Martin ou d'Elizabeth Eisenstein, les historiens de tous les pays ont exploré les nombreuses facettes de l'imprimé, en approfondissant et en nuancant les apports de ces premiers travaux, offrant aux candidats et aux candidates une riche bibliographie facile d'accès. Le cœur du programme concerne l'histoire propre du développement de l'imprimé. S'agissant de tous les terrains où l'imprimé est présent (histoire des savoirs, des pratiques culturelles, religieuses, politiques), on ne peut attendre des candidats une maîtrise parfaite de ces différents champs sur deux siècles, bien sûr, mais la compréhension des mutations essentielles qui les affectent est nécessaire pour saisir le rôle joué par l'imprimé dans la société européenne de la première modernité.

Le cadre géographique du programme est celui de l'Europe occidentale. Sont concernés les péninsules Ibérique et Italienne, le royaume de France, les Îles britanniques, les Pays-Bas et Provinces-Unies, le Saint Empire Romain Germanique. La Scandinavie et l'Europe orientale sont exclues du programme : si les ateliers d'imprimerie s'installent également très précocement dans ces espaces, le développement de ce média y présente toutefois des spécificités et des discontinuités qui empêchent la saisie globale du sujet. La question commence aux environs de 1470 parce que cette décennie qui s'ouvre est celle de la naissance des premiers ateliers d'imprimerie un peu partout en Europe (Venise en 1469 ; Milan, Naples, Nuremberg et Paris en 1470 ; Lyon et Louvain en 1473 ; Valence en 1474 ; Westminster en 1476 ; Gouda, Séville et Tortosa en 1477, etc.), avant qu'une première crise de surproduction ne reconfigure la géographie de ces ateliers. Il s'achève dans la décennie 1680, à l'aube des Lumières, alors qu'existe déjà un puissant marché du livre à l'échelle européenne : ce marché détermine des zones de spécialisation dont la plus célèbre est la Hollande du Siècle d'Or. Le programme, dans ses bornes chronologiques, permet de

bien étudier la révolution de la communication induite par l'imprimé, avec notamment le développement des journaux, ainsi que des dispositifs de censure qui s'institutionnalisent au XVII^e siècle. La publication en 1689 de *l'Histoire de l'imprimerie et de la librairie* de Jean de la Caille ne signale-t-elle pas que l'imprimé, devenu objet d'histoire, se trouve à un tournant ?

Initiation scientifique aux sources de l'histoire moderne que sont les imprimés, ce programme a aussi toute sa place dans la formation aux métiers de l'enseignement puisqu'il permettra aux candidats et candidates d'approfondir leurs connaissances et leur réflexion sur plusieurs chapitres ou séquence des programmes d'histoire du second degré. Ainsi, les programmes de la classe de 5^e, qui présentent « Les bouleversements scientifiques, techniques, culturels et religieux que connaît l'Europe de la Renaissance » nécessitent une bonne compréhension des enjeux entourant le développement de l'imprimé. De même, le chapitre 2 du programme de classe de Seconde (« Renaissance, Humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe ») invite explicitement à présenter aux élèves « L'imprimerie et les conséquences de sa diffusion », en particulier à travers l'étude d'un atelier d'imprimeur. Soulignons enfin qu'une bonne maîtrise des origines de l'imprimerie permettra aux enseignants d'affronter l'axe 1 (« Les grandes révolutions techniques de l'information ») du thème 4 (« S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication ») de l'enseignement de spécialité en classe de Première. Le thème 6 du programme de spécialité de la classe de Terminale (« L'enjeu de la connaissance ») nécessite également une solide culture historique sur les acteurs et les modalités de la circulation des connaissances, à laquelle ce programme d'histoire moderne contribuera.

Histoire contemporaine

LE TRAVAIL EN EUROPE OCCIDENTALE DES ANNÉES 1830 AUX ANNÉES 1930. MAINS-D'ŒUVRE ARTISANALES ET INDUSTRIELLES, PRATIQUES ET QUESTIONS SOCIALES

Le programme d'histoire contemporaine invite à s'interroger sur la place centrale qu'occupe le travail artisanal et industriel durant un siècle, des années 1830 aux années 1930 comprises, dans les sociétés d'Europe occidentale, circonscrites aux espaces belge, britannique, espagnol, français, germanique et italien. Centrée sur le travail, cette question a pour ambition d'articuler histoire économique, histoire sociale, histoire politique et histoire culturelle : il s'agit donc d'étudier les pratiques, tout en s'intéressant aux représentations.

La période envisagée est profondément marquée par l'industrialisation selon des chronologies et des modalités variables pour les pays concernés. Le phénomène, déjà bien amorcé en amont par la Grande-Bretagne et la Belgique, atteint la France dans les années 1830 ; puis certaines régions des espaces germanique, italien et espagnol s'engagent dans de nouveaux modes de production. Ceux-ci s'amplifient durant le XIX^e siècle, s'intensifient singulièrement dans les années 1870-1890, puis évoluent dans le premier XX^e siècle, notamment pendant et après la Première Guerre mondiale. Ces chronologies prennent en considération les évolutions des systèmes techniques, les changements des structures entrepreneuriales, la concentration variable des moyens de production, l'industrialisation de la guerre, la rationalisation, les transformations de l'organisation du travail, de l'exercice de l'autorité et des pratiques de commandement.

Les espaces considérés sont les plus tôt et les plus fortement industrialisés en Europe. Ils sont parfois situés dans des régions transnationales qui voisinent avec des territoires moins ou pas industrialisés. Cette diversité invite à réfléchir sur les différentes échelles et sur les trajectoires variables d'un même

processus. Si les espaces colonisés ne sont pas compris dans le périmètre géographique de la question, la présence d'une main-d'œuvre coloniale croissante dans les métropoles, appelée notamment pour les besoins de la Première Guerre mondiale, puis pour la reconstruction d'après-guerre, et ses conséquences multiples sont à prendre en considération.

Coexistant avec l'artisanat, le processus d'industrialisation entraîne de profondes mutations du tissu social, des groupes professionnels et des relations sociales. Il s'accompagne souvent de l'urbanisation, même si l'industrialisation s'effectue aussi en milieu rural et si la proto-industrie subsiste jusqu'à la fin de la période, et même au-delà. Il transforme également les espaces de travail, les tâches effectuées, les rémunérations et la situation de celles et ceux qui travaillent, ainsi que l'organisation des sociétés. Ce processus est indissociable de migrations de plus en plus massives, à la fois à l'intérieur de chacun des espaces « nationaux » considérés mais également d'un pays à l'autre. Enfin, il induit une exploitation croissante des ressources naturelles et, de ce fait, un accroissement considérable des pollutions et des atteintes multiples à l'environnement.

Les mains-d'œuvre artisanales et industrielles exercent un travail dans des branches d'activité à l'évolution contrastée, dans des espaces de travail variés (à domicile, en atelier, en fabrique, en usine, à la campagne ou en ville) et dans des types d'entreprises divers (privées, d'État, régies ou coopératives). Elles mobilisent des techniques, des savoir-faire et des traditions de métier. Constituées d'autochtones et de migrants, ces mains-d'œuvre sont encore extrêmement diverses dans leurs statuts, oscillant entre indépendance et salariat : ouvrières et ouvriers, tâcheronnes et tâcherons, artisanes et artisans, entrepreneuses et entrepreneurs (qui commandent et distribuent le travail artisanal et industriel pour certains produits), contremaîtres, contremaîtresses ou surintendantes, ingénieurs, employées et employés d'usines, directrices et directeurs d'établissements industriels. Les mortes saisons, l'absence d'emploi, devenue chômage, et l'intermittence constituent autant d'épreuves pour les mains-d'œuvre précaires, spécialement pendant les années 1840, la Grande Dépression des années 1880 et la crise des années 1930. Conditions de travail et gestes de travail accomplis avec des conséquences éventuelles sur la santé, formations et qualifications, modes de rémunération enfin, singularisent ces mains-d'œuvre qui vivent dans des familles, habitent des logements et des quartiers où elles développent des sociabilités, des pratiques culturelles et de loisirs, y compris sportifs. Elles consomment aussi. Candidates et candidats seront attentifs aux spécificités qui, dans ces différents domaines, distinguent les mondes artisanaux et industriels des autres populations laborieuses de l'agriculture et des services dans les sociétés ouest-européennes.

Le processus de mise au travail génère maux et tensions. À cet égard, la « question sociale » est au cœur de la structuration d'un mouvement ouvrier divers qui contribue puissamment à l'instauration et au perfectionnement de la législation sociale, ainsi qu'à l'amélioration de la condition ouvrière. Ces mains-d'œuvre développent, en effet, des pratiques de solidarité et des formes de résistance : elles s'engagent dans des coalitions, puis des grèves ; elles se regroupent dans des sociétés de secours mutuels, des syndicats de toutes obédiences, des formations politiques et des coopératives. De multiples débats autour de la représentation politique des mondes du travail, depuis les premiers socialismes et la structuration d'un mouvement ouvrier, jalonnent cette histoire mais on ne saurait exiger des candidates et candidats une connaissance approfondie des évolutions internes des organisations du mouvement ouvrier. Parallèlement, des organisations patronales se structurent : le patronage et le paternalisme, les formes variées de négociations collectives ou encore la gestion concertée des mains-d'œuvre sont autant de réponses apportées à la question ouvrière par les employeurs, les États et les élites. Le droit du travail, son institutionnalisation, les politiques du travail, qui passent notamment par l'élaboration d'une législation et le contrôle de son application comme par la mise en place d'administration, la protection sociale enfin (sous



ses diverses formes : prévoyance, assistance ou assurance) constituent un socle politique et social qui se construit durant ce siècle d'industrialisation.

En outre, les sociétés ouest-européennes connaissent des circulations transnationales croissantes. À la mondialisation progressive de l'économie et à ses effets sur le travail, des réponses associatives sont apportées par les trois Internationales ouvrières, les Internationales syndicales, l'Association Internationale pour la protection légale des travailleurs ; apparaissent ensuite des réponses institutionnelles par le biais de l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1919 et de ses premiers chantiers durant les années 1920 et 1930, qui concernent le droit du travail et la protection sociale.

On s'interrogera enfin sur la place des ouvrières et ouvriers dans les sociétés ouest-européennes et sur leur intégration, en scrutant les représentations du travail, des travailleuses et des travailleurs, tant dans les enquêtes sociales que dans les œuvres littéraires, les œuvres d'art et les médias en plein essor (journaux, photographie et cinéma). Artistes, médias, observateurs sont aussi saisis par ces débats et y participent à leur manière en représentant le travail.

Le sujet implique de se nourrir des renouvellements historiographiques portés par les associations et le réseau européen d'histoire du travail (*European Labour History Network*, fondé en 2013). La bibliographie est accessible et abondante, largement renouvelée, en français et en anglais pour l'essentiel. Pour la plupart des questions évoquées, les candidates et les candidats devront mobiliser et interroger les catégories de genre, de génération, de classe et de nationalité dans la perspective d'une histoire transnationale des circulations et d'une histoire connectée.

Ainsi formulée, la question d'histoire contemporaine entend contribuer à la formation des futurs enseignantes et enseignants en les invitant à réfléchir sur un thème essentiel et très actuel, irrigué par des questionnements historiographiques comparés à l'échelle européenne. Elle leur permettra d'approfondir leurs connaissances et leur réflexion sur plusieurs séquences des programmes d'histoire du second degré : en classe de 4^e, le thème 2 est consacré à « L'Europe de la révolution industrielle » ; en classe de Première générale, le chapitre 2 du thème 2 porte sur « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France », envisage « Les transformations des modes de production » et « L'importance politique de la question sociale », et propose notamment comme point de passage et d'ouverture « 25 mai 1864 : le droit de grève répond à l'une des attentes du mouvement ouvrier » ; de même, le chapitre 2 du thème 3, consacré aux « Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 », invite à mettre en avant l'industrialisation, la question ouvrière, l'immigration et la place des étrangers ou encore l'évolution de la place des femmes, et propose, comme points de passage et d'ouverture, « La fusillade de Fourmies » et « Le Creusot et la famille Schneider ». En Première technologique, le thème 2 « Les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870 » et son sujet d'étude « Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire » invitent à appréhender la notion d'industrialisation, le rôle économique et politique d'Eugène Schneider, les transformations des formes et lieux de travail et leurs conséquences sociales et politiques pour les ouvriers comme pour leurs familles.



Questions de géographie

Géographie des territoires

Populations, peuplement et territoires en France

Pour appréhender de manière approfondie l'étude de la France et de ses régions, les questions liées aux populations, au peuplement et aux territoires sont essentielles : elles permettent de comprendre les lignes de force et les mutations du territoire français dans toute sa complexité.

- Mobiliser la pluralité des approches de la géographie.

Les notions de population, de peuplement et de territoire sont bien connues des géographes, leur articulation constituant une entrée majeure des analyses de la discipline, comme le souligne Denise Pumain (« Peuplement », *Hypergééo*, 2008) : « Les variations du peuplement dans l'espace et dans le temps, qu'il soit dense ou lâche, pérenne ou saisonnier, groupé ou dispersé, ancien ou récent, sont l'un des premiers indicateurs de la valeur géographique des régions et des territoires et ont été très tôt insérées dans le questionnement de la géographie ». Une approche liminaire peut envisager ces différentes notions de façon simple : le terme « population » désigne un nombre d'individus dénombrable et mesurable, quand le terme « peuplement » recouvre les formes prises par la répartition de la population dans un espace donné. Cette configuration est également le résultat d'un processus : l'action d'occuper un territoire en le peuplant et en l'habitant. Au sens large, le territoire peut être défini comme une portion d'espace approprié par des acteurs, qu'il s'agisse d'un découpage administratif, de l'espace étatique ou de tout espace socialisé approprié par ses habitants.

L'intitulé du programme invite toutefois à élargir cette première approche : le pluriel du terme « populations » implique une étude de la population française dans toute sa diversité (démographique, sociale, culturelle, etc.) et la notion de peuplement est à valoriser dans ses dimensions processuelles pour appréhender toutes les mutations qui la sous-tendent (mobilités, trajectoires de peuplement, politiques de peuplement, etc.) et leurs traductions spatiales (concentrations, polarisations, déprise, etc.). Il s'agit ainsi de rendre compte de la grande pluralité de facteurs expliquant l'inégale distribution des populations et la diversité des trames de peuplement. Mobilisée au pluriel, la notion de « territoire » invite à interroger non seulement les différents degrés et les formes d'appropriation de l'espace par les populations (en termes de pratiques et de représentations) mais aussi les différenciations territoriales et l'articulation des échelles de peuplement (du territoire français à celui du quartier ou du domicile, en passant par les régions, les bassins de vie ou encore les espaces vécus). Des réflexions sur les « vides » et les « pleins » relatifs des territoires à toutes les échelles devront être conduites ; de ce point de vue, les contrastes entre les outre-mer et la métropole seront pleinement étudiés.

L'objectif n'est donc pas de limiter le programme à une analyse démographique (géographie de la population française ou démo-géographie) mais bien de mobiliser la pluralité des approches de la discipline géographique pour analyser populations, peuplement et territoires à l'aune de composantes démographiques, sociales, culturelles, économiques, environnementales ou encore politiques.

- Un thème renouvelé et d'actualité.

Sur le plan épistémologique, les phases d'émergence et d'« épanouissement de la géographie de la population » en France (Noin, 1984) s'intéressaient surtout à l'analyse et à l'explication de la répartition des populations sur les territoires. Dans les années 1960, les travaux de Pierre George ont ensuite élargi les analyses, en articulant l'étude des populations et celle des systèmes productifs. À partir des années 1970-80, les travaux de recherche sur les populations et le peuplement se sont multipliés, en lien avec un profond renouvellement des méthodes. Les dynamiques de peuplement, et notamment les mobilités, occupent dès lors une place croissante dans les analyses de la population, en lien avec de nouveaux outils et de nouvelles approches : analyse spatiale, mesure statistique et cartographie de l'évolution des lieux de peuplement ou des mobilités, cartogramme ou anamorphose, cartes par isochrones, analyse des pratiques et des représentations des habitants, mobilisation de cartes mentales, enquêtes sociales, etc. Enfin, depuis les

années 1990, de nouveaux champs se sont affirmés dans l'étude des populations et des dynamiques de peuplement (Marois, 2010), en lien avec des enjeux sociétaux (la question des femmes, du genre, du vieillissement, des migrations...), environnementaux (les risques « naturels », technologiques ou sanitaires, les pressions sur les ressources, la valorisation des aménités environnementales dans les choix résidentiels...) et politiques (gestion des inégalités entre les populations – individus ou groupes sociaux). Ces différents enjeux sont désormais largement appréhendés en termes de vulnérabilité, de justice spatiale ou encore de diversité des modes d'habiter.

L'habiter implique un rapport aux lieux et aux territoires envisagé parfois sur un mode ontologique, les constructions territoriales par les pratiques et les représentations des habitants contribuant à façonner des identités individuelles et collectives, comme le soulignait André-Frédéric Hoyaux en 2002 : « [La] construction territoriale [...] re-configue à tout instant le monde de l'habitant et transforme peu ou prou ses territorialités, c'est-à-dire ses manières d'être, de faire, de penser, d'interpréter ce monde ». Ainsi, l'analyse territoriale ne doit pas se limiter à une approche fixiste et administrative ; elle doit tenir compte de la complexité des territorialités des populations et des dynamiques à l'œuvre, entre « déterritorialisations » (avec, par exemple, le poids des mobilités ou la diffusion du numérique et des réseaux de tous types) et « reterritorialisations » (avec, par exemple, la création, par des promoteurs et acteurs privés, de quartiers résidentiels fermés ou, dans le cadre de l'action publique, l'identification de quartiers prioritaires impulsée par la politique de la ville).

Dans le contexte social, économique, politique et sanitaire de ces dernières années, l'analyse des populations, du peuplement et des territoires en France prend un sens tout particulier. Elle invite à se pencher sur de multiples objets et à s'appuyer sur des approches nuancées et différenciées. L'attractivité des métropoles reste importante mais elle fait débat : ainsi, par exemple, les espaces de faibles densités oscillent entre déprise rurale et attractivité retrouvée ; la dévitalisation des centres des villes petites ou moyennes interpelle les pouvoirs publics ; la pauvreté, comme la gentrification, urbaines ou rurales, deviennent plus visibles.

Les crises économiques et sanitaires ont souligné à quel point les lieux de vie des populations sont révélateurs de profondes inégalités quant à l'accès aux services, aux contraintes de mobilités ou encore à la qualité de vie. Ces crises redistribuent en partie le peuplement, modifiant les hiérarchies entre résidences principales et secondaires, et interrogeant les formes d'« habiter polytopique » (Stock, 2006). Débats et polémiques dans les mondes médiatiques, politiques ou scientifiques ont fait émerger la nécessité de se détacher d'une vision binaire du territoire français et à se départir de toute forme de déterminisme géographique quant aux lieux de vie des populations, tout en reconnaissant que les logiques d'implantation de ces populations puissent être tantôt choisies, tantôt largement contraintes, comme le démontrent de nombreuses études sur le périurbain.

- Les enjeux de la question.

C'est dans ce champ devenu complexe que doit se situer l'analyse des populations, du peuplement et des territoires en France. De multiples angles d'approche relatifs à ces notions peuvent être mobilisés. Ainsi, on étudiera la diversité des populations, comme celles de leurs pratiques et de leurs représentations territoriales au regard des grands enjeux démographiques et sociétaux récents : place des jeunes, des femmes, enjeux du vieillissement, du genre, des migrations, des inégalités, par exemple. On analysera les contrastes de peuplement dans la répartition des populations sur le territoire français en termes de densité, de concentration, de diffusion ou de hiérarchie des lieux de peuplement. On rendra compte de la diversité des systèmes de peuplement sur le territoire, à différentes échelles spatiales, depuis celle du territoire national (l'outre-mer constituant un éclairage très pertinent sur ce point) jusqu'à celle du quartier, voire du domicile. On interrogera les lieux et territoires de vie des populations, les évolutions des pratiques et des représentations, ainsi que leurs impacts sur les processus de peuplement et les territoires. Il s'agira, en outre, d'appréhender les trajectoires complexes des habitants (individus et groupes sociaux), leurs mobilités (trajectoires résidentielles, migrations, mobilités quotidiennes...) et leurs modes d'habiter. La compréhension du rôle de l'aménagement des territoires au regard des politiques de peuplement (logement, rénovation urbaine, construction des écoquartiers, proximité des aménités environnementales, etc.) ou des enjeux d'égalité territoriale (quartiers prioritaires de la politique de la ville, maintien des services publics et de proximité, etc.) constitue également un aspect important. Enfin, les dimensions politiques et géopolitiques du



programme seront elles aussi envisagées en termes de citoyenneté (géographie électorale, investissement associatif, mobilisations collectives...), de défense d'un cadre de vie (conflits environnementaux et d'usages), de sécurisation des lieux de vie des populations, voire de contrôle territorial (fermeture résidentielle ou contrôle des flux frontaliers, par exemple). Ces différentes approches, énumérées sans exhaustivité, viennent rappeler l'apport de la géographie à la formation du citoyen et à la prise de conscience de ses possibilités d'action.

L'étude de la population et des dynamiques de peuplement en France est très présente dans les programmes de l'enseignement secondaire. Au collège, la notion « d'habiter » constitue le fil conducteur du programme de la classe de sixième (cycle 3) et l'étude des dynamiques territoriales de la France contemporaine prend place dans le programme de la classe de troisième. Au lycée, l'étude de la France est systématiquement présente, en miroir des thématiques étudiées chaque année à l'échelle mondiale : « La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques » et « La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement » en classe de seconde ; l'étude de la métropolisation et de ses effets en France ou celle de la multifonctionnalité des espaces ruraux français en classe de première ; enfin, en classe de terminale, les thématiques relatives aux populations et au peuplement apparaissent à travers l'analyse multiscale de l'attractivité des territoires français et celle de la mobilité des populations, ou encore à propos des territoires transfrontaliers.

Géographie thématique

Frontières

Les frontières sont un objet central de la géographie : discontinuités spatiales dont la forme actuelle est fortement liée à l'histoire de la carte et de ses usages politiques, elles intéressent les géographes mais également les futurs enseignants qui seront amenés à enseigner cette thématique en faisant preuve d'esprit critique. Les frontières sont un type de limites séparant des États souverains : terrestres, maritimes et aériennes, elles excluent les limites administratives de niveaux inférieurs. La question des limites et des discontinuités spatiales fait l'objet d'une attention particulière des géographes francophones depuis un certain temps. On peut d'ailleurs noter que la question des discontinuités spatiales a été au programme de l'agrégation de géographie en 2003 et 2004. Dans les nouveaux programmes du lycée, et notamment ceux de la spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, ce thème est en outre très présent. Les programmes scolaires reflètent ainsi le retour des frontières sur le devant de la scène médiatique mais également, et surtout, scientifique depuis une trentaine d'années.

- Un renouveau scientifique et épistémologique de l'approche des frontières.

Avec la chute du mur de Berlin en 1989, un mouvement général propre à ce contexte géopolitique évoquait la « fin des frontières » (Philippe Moreau-Desfarges) et envisageait un monde de libre circulation, marqué par le « sans-frontiérisme ». Pourtant, la multiplication des travaux de géographes sur les frontières ces dernières décennies témoigne non seulement du « retour des frontières » (Michel Foucher) mais également du renouvellement et de la diversité des approches suscitées par cette question en géographie, telles celles proposées par l'organisation de l'espace (Roger Brunet), les discontinuités spatiales (Jean-Christophe Gay), l'analyse spatiale (Claude Grasland) ou encore, et plus largement, par la géopolitique, la géographie sociale, la géographie culturelle, etc. Cette pluralité d'approches et de réalités que recouvre aujourd'hui la notion de frontière justifie d'ailleurs de l'envisager au pluriel. La géopolitique, qui se concentre en grande partie sur l'étude des antagonismes entre acteurs à propos des territoires et de leurs représentations, n'est ainsi pas la seule à proposer des réflexions sur les frontières. La géographie économique est mobilisée, par exemple, pour l'étude des territoires transfrontaliers et des politiques d'aménagement qui font des frontières des interfaces dynamiques. Les effets et le devenir des frontières

dans la mondialisation ont pu être également interrogés à différentes échelles, au gré des évolutions de la conjoncture économique et du contexte géopolitique. L'étude de la dimension paysagère des frontières questionne, quant à elle, l'impact collectif et individuel de la matérialisation de certaines frontières au regard d'autres, moins marquées dans les paysages mais socialement vives (Anne Sgard), dans une perspective systémique où l'ouverture de certaines frontières ne se fait que parce que d'autres se ferment, et inversement (Groupe Frontière). Sont aussi questionnés les formes de la séparation, nées des dispositifs de contrôle et de filtrage, ainsi que leur mise en scène dans des espaces où les frontières s'immiscent, tels que les aéroports et les ambassades (Philippe Rekacewicz), tout comme les discours et représentations (médiatiques, littéraires, artistiques, etc.) que suscitent les frontières chez une pluralité d'acteurs (États mais également organisations supranationales, organisations non gouvernementales, artistes, individus, etc.). La question des frontières est fortement liée, en effet, au passage et à tous les dispositifs spatiaux qui les organisent. On intégrera la diversité de ces dispositifs qui rendent extrêmement complexes la gestion de ces infrastructures.

La géographie des frontières s'est donc profondément renouvelée ces dernières années en pensant les frontières sous différentes formes (lignes, aires, points ou encore réseaux), épaisseurs (du tracé linéaire au front) et acceptions (politiques, sociales, culturelles, etc.). Les frontières se comprennent aujourd'hui à toutes les échelles spatiales : mondiale, régionale, locale, et notamment intra-urbaine (dans le cas, par exemple, de Nicosie ou de Jérusalem), et même jusqu'à l'échelle des corps de ceux qui les traversent (Anne-Laure Amilhat-Szary). Elles se déclinent également à toutes les échelles temporelles en intégrant, par exemple, l'influence des frontières dans les territoires du quotidien ou encore la résurgence de traces frontalières, de « frontières fantômes » (Béatrice von Hirschhausen). Les frontières sont ainsi appréhendées aujourd'hui en géographie tant dans leur dimension matérielle que vécue, visible qu'invisible (Paul Guichonnet et Claude Raffestin). Dans tous les cas, les frontières méritent l'attention des géographes en tant qu'elles participent à des recompositions sociales, spatiales et territoriales, à des constructions territoriales et identitaires, ainsi qu'à des stratégies collectives et individuelles dont certaines entendent réaffirmer des appartenances par rapport à un « Autre » qui peut être ou non mis à distance.

Cette question thématique invite ainsi à envisager toutes les fonctions des frontières et tous les critères permettant de les caractériser et de les distinguer. Les frontières sont en effet des constructions politiques, édifiées sur des bases juridiques, qui sont fortement situées dans l'espace et dans le temps : elles sont des constructions historiques évolutives reflétant les spatialités des organisations politiques qui les ont mises en place. Si nombre d'entre elles ont pris la forme de frontières-lignes, parfois qualifiées de « dyade » (Michel Foucher) lorsqu'elles concernent deux États contigus, toutes ne sont pas dans ce cas. Découpages frontaliers et conflits territoriaux ont pu – plus ponctuellement – aboutir à des non-délimitations (certaines frontières maritimes en Afrique) ou à des découpages originaux (frontières zonales). Même si les frontières restent aujourd'hui marquées par une conception westphalienne, le pluriel invite à réfléchir à leurs formes émergentes et à envisager un approche multiscalaire. Les frontières suscitent d'ailleurs des appellations diverses en français (triple frontière, frontières mouvantes, etc.) qui peuvent être éclairées à la lumière de la différence sémantique existant en anglais entre « *border* » et « *frontier* », le premier terme renvoyant à une acception plus juridique, fixe et linéaire, que le second. L'expression de « nouvelle frontière » trouve en particulier un regain d'intérêt dans la compétition internationale dans et pour la conquête des océans et de l'espace. À cet égard, la question des eaux territoriales et des ZEE devra être travaillée par les candidates et les candidats.

En tant que délimitations, les frontières induisent des asymétries spatiales qui peuvent être des relations inégales, négociées ou conflictuelles. Elles sont donc au centre de l'organisation des espaces. Certains acteurs, dont les habitants, ont mobilisé les frontières pour produire des territorialités originales



(transfrontalières, euro-régions, etc.) : la limite devient alors facteur d'interactions et de centralité. Les flux engendrés par les frontières, tels les échanges commerciaux dynamisés par l'effet-frontière ou le flux de passage ne se fixant pas nécessairement sur les frontières (mobilités et migrations), sont donc un autre critère de différenciation. Les frontières gagnent à être pensées par les processus qu'elles génèrent : elles ne sont figées ni dans le temps, ni dans l'espace. Au contraire, elles sont marquées par des processus constants d'ouverture et de fermeture, de déterritorialisation et de reterritorialisation, ou bien encore de fonctionnalisation et de défonctionnalisation, qui contribuent à renforcer ou à atténuer leur caractère de frontière. Si les frontières sont des constructions qui mettent de la distance dans la proximité (Christiane Arbaret-Schulz), elles questionnent aussi la gestion de cette proximité. L'inscription spatiale et territoriale des frontières est ainsi de plus en plus difficile à définir et à appréhender : si quelques frontières dans le monde sont de plus en plus matérialisées (Stéphane Rosière), à l'instar de la frontière entre les États-Unis et le Mexique – cas bien connu, mais loin d'être unique –, d'autres sont de plus en plus mouvantes, floues, voire poreuses ou « mobiles » (Denis Retaillé, Anne-Laure Amilhat-Szary et Frédéric Giraut). L'accumulation de données personnelles dans le cyberspace soulève des enjeux de citoyenneté autour de frontières-réseau distinctes des frontières des États, à la fois espaces de liberté et instruments de pouvoir (Kevin Limonier). Par une gestion de la proximité à travers la mise à distance, les frontières ne sont pas seulement des séparations : elles organisent et réorganisent des échanges et des mobilités, licites comme illicites, et produisent ainsi de nouvelles mises en réseaux. Toutes ces dimensions devront être prises en compte par les candidates et candidats afin d'appréhender les frontières comme un objet géographique dynamique et complexe.

- Les dimensions géographique, géopolitique, politique et civique des frontières.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde a connu un important mouvement de « fabrique d'États » (Michel Foucher) : ce mouvement a connu des phases intenses, coïncidant avec la décolonisation et la fin de la guerre froide qui ont entraîné une multiplication des tracés frontaliers. Les remises en cause des frontières demeurent cependant limitées en nombre (conformément au principe juridique d'intangibilité), même si les « disputes » et conflits frontaliers subsistent : en témoignent, par exemple, la crise ukrainienne et l'annexion de la Crimée par la Russie qui rappellent l'existence de rapports de forces et de conflits de souveraineté autour des frontières. Les frontières, dans toutes leurs acceptions, demeurent ou redeviennent aujourd'hui un enjeu à la fois spatial, politique et civique. Dans un contexte marqué par des préoccupations sécuritaires multiples (vis-à-vis du terrorisme, des migrations ou bien encore des pandémies), la question du tracé des frontières (notamment maritimes), de leur reconnaissance ou non (frontières du Kosovo, de la Transnistrie, de la Palestine, etc.), et de leur matérialité, ainsi que celle de leur franchissement, y compris dans le cyberspace, suscitent des débats et des politiques nombreuses, qui méritent d'être analysés avec un regard de géographe et de citoyen.

Le développement de la politique de cloisonnement, abordé, entre autres, dans le champ de la géopolitique et de la géographie politique, met en évidence le rôle des frontières dans la sélection des flux et le contrôle des populations par un filtrage toujours plus complexe (Olivier Clochard). Par là même sont mises en évidence les idéologies spatiales à l'œuvre dans les sociétés qui y recourent et les inégalités de mobilités ainsi créées à toutes les échelles. Or, dans le contexte actuel de durcissement de certaines frontières - par des barbelés, des murs et toutes formes de clôtures (*smart borders*) -, le franchissement de celles-ci comporte un coût et un risque, tant pour les populations qui les traversent que pour les sociétés qui les construisent. Les frontières sont alors révélatrices des représentations que les sociétés élaborent des populations extérieures comme d'elles-mêmes (Wendy Brown). Les représentations construites par les sociétés quant à leurs frontières et, plus généralement, quant à la maîtrise de leur territoire, qui produisent des effets spatiaux contradictoires entre enfermement et ouverture, devront également être interrogées.



Coupures autant que coutures, comme les qualifiaient les géographes dans les années 1980, les frontières sont donc autant des espaces de séparation et de confrontation que des interfaces dynamiques, faites de passages et de coopérations qui produisent des dynamiques spatiales originales. Les frontières ont aussi une fonction de sas (Ceuta et Mellila, par exemple), d'espace tampon (zone démilitarisée entre Corée du Nord et Corée du Sud) ou d'espace refuge (camps de réfugiés dans certaines parties du monde). En ce sens, les frontières doivent être appréhendées comme des vecteurs de territorialités, de dynamiques et de formes d'organisation spatiales spécifiques qui sont le résultat de jeux d'acteurs divers. La place de ces acteurs devra susciter une attention particulière de la part des candidates et candidats afin de mieux comprendre qui produit aujourd'hui des frontières dans le monde, selon quelles modalités et dans quel but.

- Une place renouvelée dans les programmes du secondaire.

Les frontières sont largement abordées comme objet géographique par les différents programmes du collège et des voies générale et technologique du lycée. Dans l'enseignement de spécialité, les frontières sont un thème en tant que tel (thème 3, classe de Première) mais elles sont aussi abordées à travers de nombreux autres thèmes des programmes du tronc commun. Ainsi, les frontières sont interrogées en lien avec d'autres objets géographiques : les migrations, les mobilités touristiques, les espaces maritimes, la conquête de l'espace, la géographie des conflits, le cyberspace, etc. C'est dans cette double perspective que les futurs enseignants et enseignantes doivent donc appréhender cette question : elle leur offre la possibilité d'exprimer leur maîtrise du raisonnement géographique, ainsi que des différents champs de questionnements au sein de la discipline.